



Projet de solarisation métropolitain

Présentation à l'attention des partenaires

Projet de solarisation métropolitain – Origine d'un projet

Projet initial de 2021

Lancement d'un appel à initiatives privées (AIP), dispositif souple et réactif pour impulser l'installation significative sur le patrimoine des collectivités membres :

→ Retenir des opérateurs qui exploitent des centrales solaires photovoltaïques sur des toitures identifiées, en contrepartie d'une redevance pour les collectivités.

→ Impossibilité de prendre en compte l'autoconsommation

Analyse juridique : Identification du modèle contractuel collectivités et opérateurs - AIP

Analyse technique : Délimitation et évaluation technico-économique (ensoleillement, structure, étanchéité) des toitures

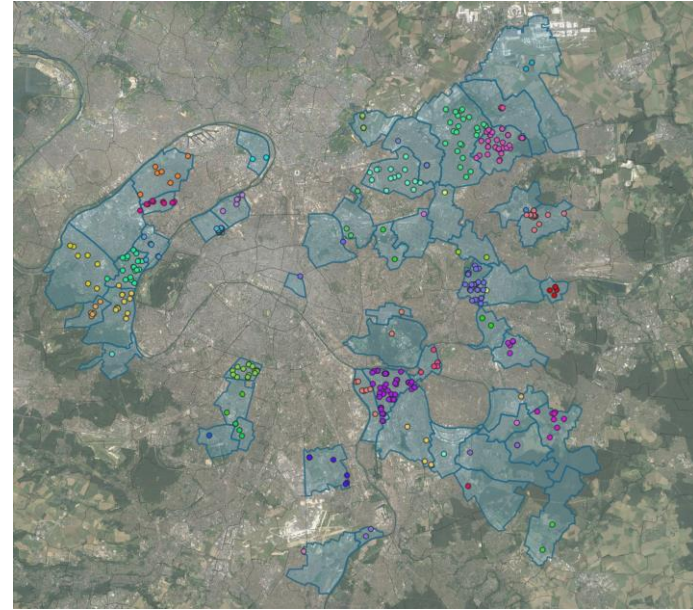
Résultats d'une consultation des collectivités

38 collectivités ont suivi le parcours d'analyse

→ **226 bâtiments** analysés - 228 000 m² de panneaux

Impulsion de partenariats : Architectes de Bâtiments de France et partenaires financiers

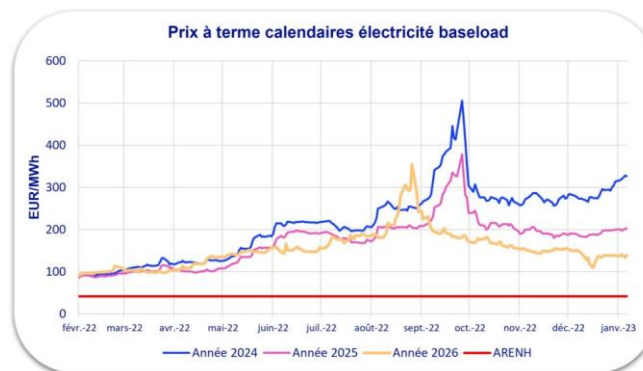
Délibération prête mi 2022 pour 23 collectivités et 85 bâtiments



Projet de solarisation métropolitain – Evolution du projet

Autoconsommation déjà bien plébiscitée en 2021

Contexte ukrainien et augmentation du prix de l'électricité (coût X 7)

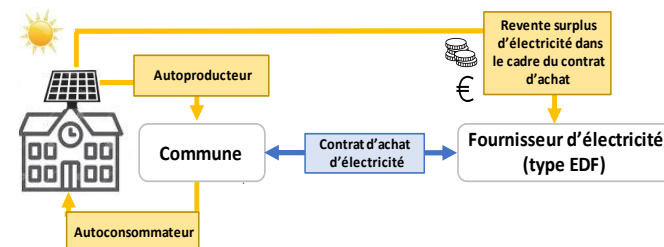


Réévaluation du projet

- Être plus impliqué dans la sécurisation des toitures en amont → Consultation de bureaux d'études
- Prise en compte de l'autoconsommation

Conception d'un nouveau projet en 2 volets

- Volet 1 : Accompagnement des projets d'autoconsommation
- Volet 2 : Maintien d'un AIP pour augmenter la production photovoltaïque



Lancement d'un appel à projets au Conseil Métropolitain en avril 2023

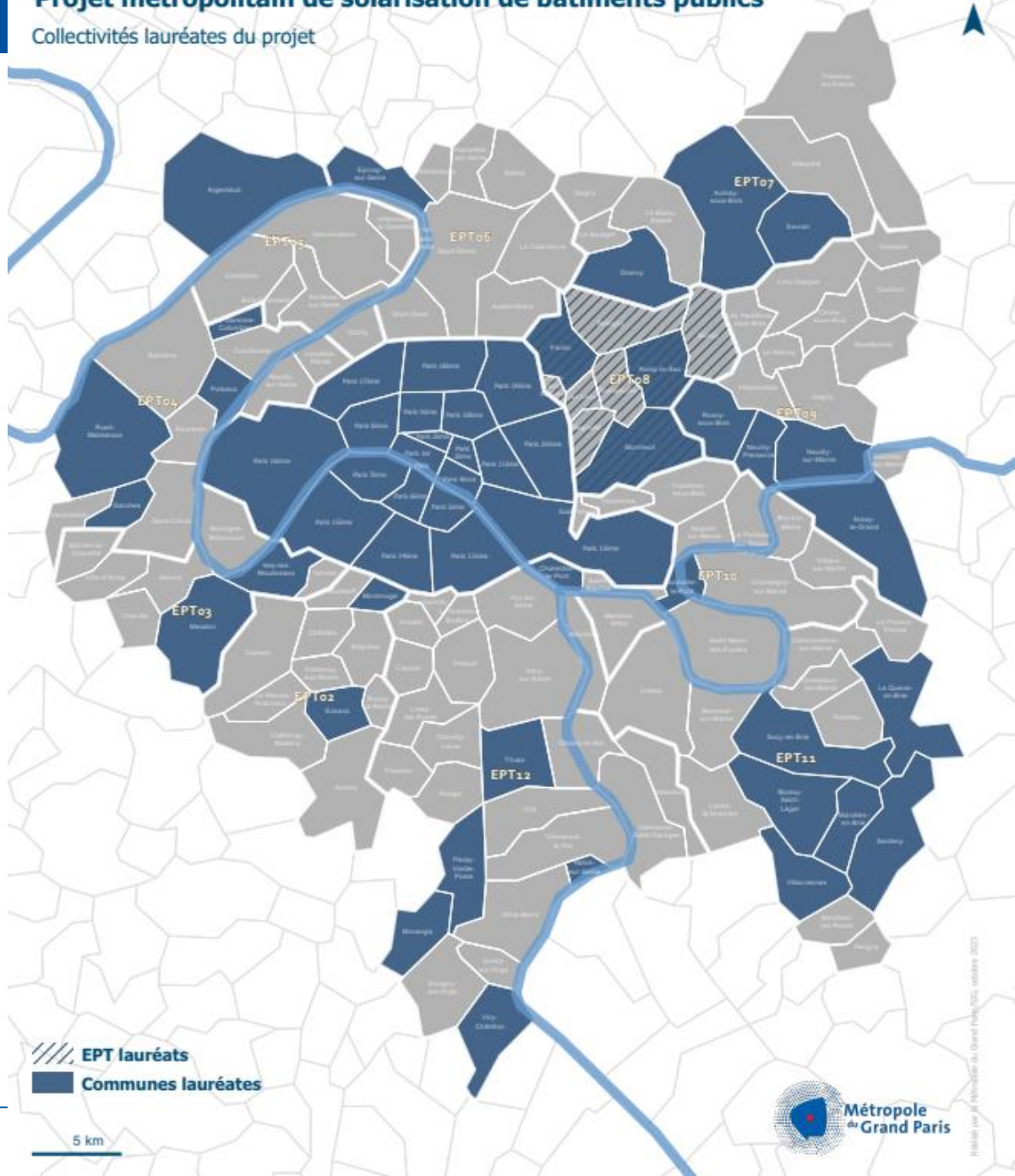
Lauréats du projet

Projet métropolitain de solarisation de bâtiments publics

Collectivités lauréates du projet

Désignation des lauréats au Bureau Métropolitain en 2 octobre 2023 :

- 35 collectivités
- 340 bâtiments pour 342 000 m² de surface estimée



Projet de solarisation métropolitain – Services à disposition

Le Groupe technique



Anticiper les besoins de raccordement

Anticiper les enjeux de patrimoine avec les Architectes des Bâtiments de France

Appui technique sur la dynamique globale

Les Agences locales de l'énergie et du climat de la Métropole

- Appui de 2 ALECs dans lauréates de « **Les Générateurs** » de l'ADEME : ALEC MVE et ALEC POLD
- Appui d'autres ALEC via leurs actions auprès du patrimoine public (ALEC GPSO, CAUE 94, ALEPTE, ...)

D'autres partenaires seront potentiellement associés selon l'actualité du projet

1 boîte à outils pour l'accompagnement des projets d'autoconsommation

Mise à disposition d'un « Pack autoconsommation métropolitain » :

- 4 fiches pratiques pour appréhender au mieux la mise en œuvre d'un projet d'autoconsommation

Accompagnement sur les projets d'autoconsommation

Des AMO pour réaliser toutes les études préalables à l'implantation d'un projet d'autoconsommation (structurelle, technicoéconomique, potentiel solaire, faisabilité, ...)

Obligation pour les candidats : collectivité maître d'ouvrage

→ Cythélia (études solaires), GINGER CEBTP (études de structure)

Appel à initiatives privées (AIP) métropolitain

La Métropole coordonne la consultation d'un opérateur pour installer et exploiter des centrales solaires sur le patrimoine des collectivités. Accompagnement des AMO pour consolider la consultation.

Obligation pour les candidats : au moins 1 bâtiment dans l'AIP

1 accompagnement juridique du projet global : Cabinet GB2A

Appui d'un AMO juridique sur l'autoconsommation, montage juridique et la consultation de l'AIP

Analyse en amont par les Architectes des Bâtiments de France

Partenariat

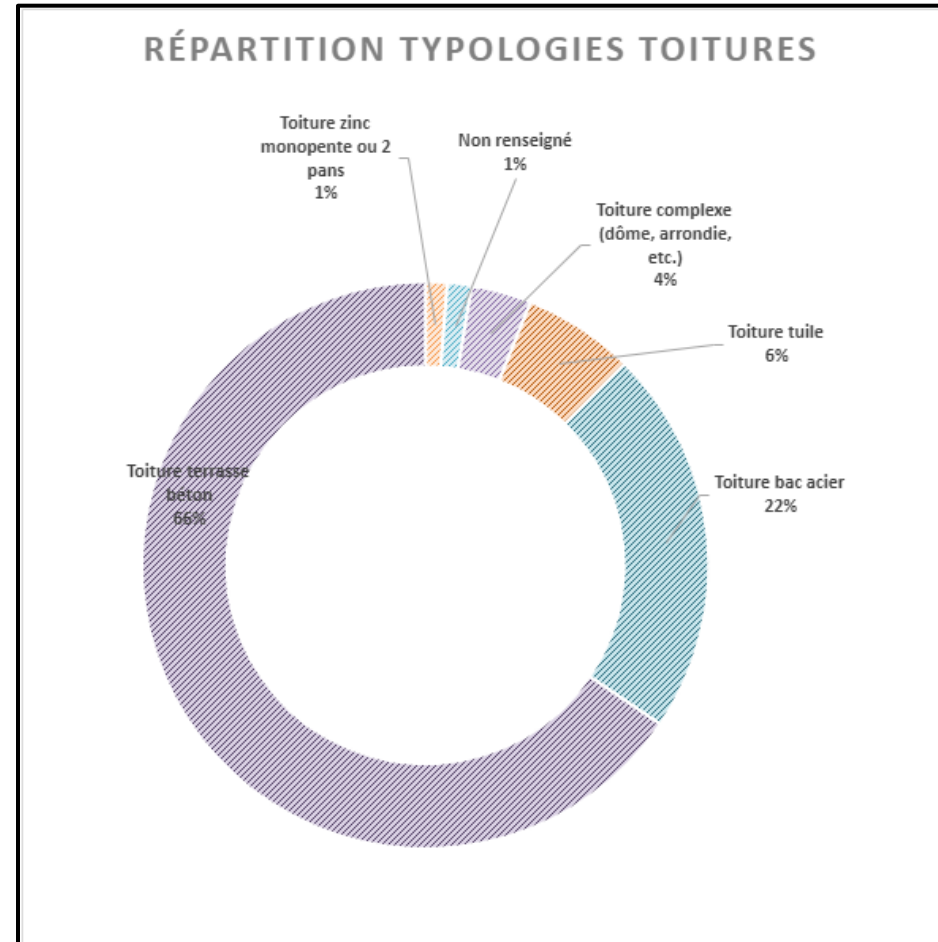
Depuis 2021 les ABF du territoire métropolitain apportent une analyse amont sur les dossiers du projet.

110 projets concernés par un périmètre de protection ont été analysés.

Suite à de nouvelles réunions d'échange

Chaque projet pourra :

- bénéficier d'une analyse amont au cas par cas
- bénéficier d'une réunion spécifique pour les projets à enjeu patrimonial particulier



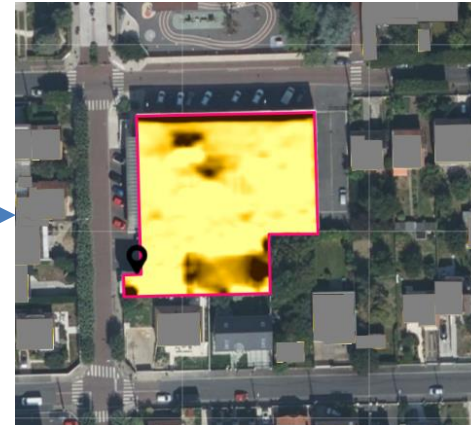
Sur 365 bâtiments techniquement analysés en 2021, 88 % n'ont pas d'impact patrimonial prépondérant

Mobilisation des AMO - Etude de potentiel solaire



Cythélia - Découpage des bâtiments selon un outil de cadastre solaire

- Remontée de données par la collectivité
- Analyse du potentiel du bâtiment par l'outil de cadastre solaire





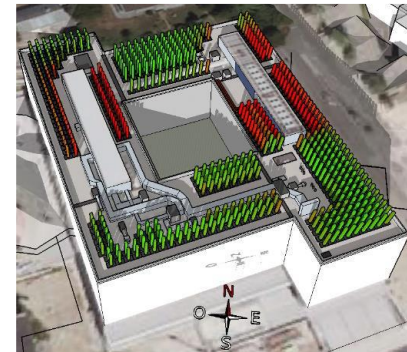
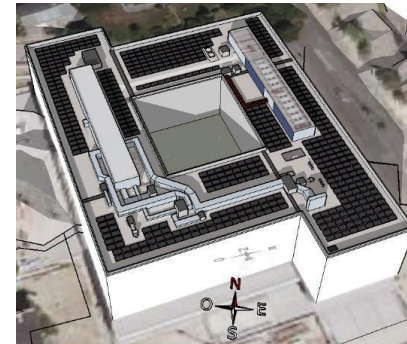
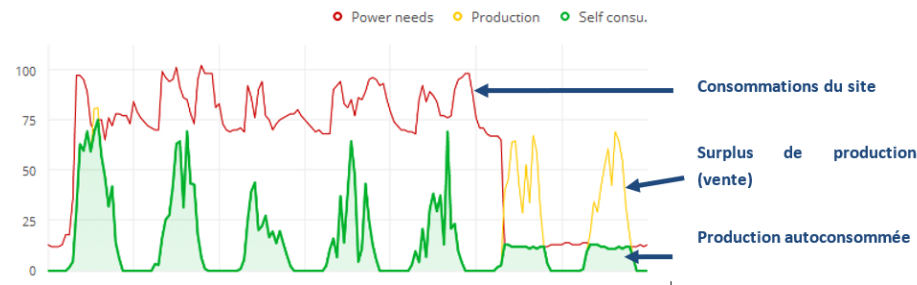
GINGER CEBTP - Découpage des bâtiments selon un outil de cadastre solaire

- Remontée de données par la collectivité
- Inspection visuelle et reconnaissance de la structure
- Calculs de la capacité portante



Etude de faisabilité en autoconsommation

- Modélisation 3D et prise en compte des masques
- Simulation de production
- Analyse des courbes de charges et des factures d'électricité



Merci de votre attention